

SOMMAIRE

ÉDITO	p. 3
POINT INFO DU MAIRE	p. 3 à 7
INFORMATIONS COMMUNALES	
- Limitation des usages de l'eau	p. 8
- Urbanisme	p. 9
- Fleurissement du village	p. 10
- Taille des haies - clôtures	p. 11
- Emploi jeunes	p. 11
BIBLIOTHÈQUE	p. 12-13
NOTRE ÉCOLE	p. 14-15
DIVERS	
- Collecte des déchets	p. 16
- Maladie de Lyme	p. 17
- Carte grise	p. 18
- I-Cad et Filalapat	p. 18
- Se baigner en toute sécurité	p. 19 à 21
- Protection des oiseaux	p. 22
- Gendarmerie	p. 23
- Opération bouchons	p. 24
- Tranquillité séniors - Stop Pub	p. 24
LES ÉVÉNEMENTS PASSÉS	
- Couvige	p. 25-26
- Rock en herbe	p. 27-28
- Faites de la musique	p. 29
- Appel du 18 juin	p. 30

- Place au collège	p. 31
- Le départ de l'une de nos Atse	em p. 32
LES ASSOCIATIONS	
- Foot Loisir	p. 33
- Loisirs Évasion	p. 34-35
- Don du sang	p. 36
- Kryzalya	p. 37
- Les Vignottes	p. 38
- La chasse	p. 38
ÉTAT CIVIL	p. 39
LOCATION ET PRÊT	p. 40
PROCHAINS ÉVÉNEMENTS	p. 40
DIFFÉRENTS HORAIRES ET INFO	os
-Bibliothèque	p. 41
- les engins à moteur	p. 41
- les déchetteries	p. 41
- Grdf contacts utiles	p. 41
- Mairie	p. 42
- Le conseil municipal	p. 42
- Santé à Pelousey	p. 42
- Bien- être	p. 42
- Assistantes maternelles	p. 42
- Est Républicain	p. 42
- Les coquelicots de Pelousey	4 ^{ème} de couverture



ÉDITO DU MAIRE

Cette année, ce sont les alertes canicule ou orages qui sont venues perturber malheureusement les grands rassemblements de mai et juin et nous regrettons vivement que n'aient pu se tenir Pelousey en Folie et la fête de l'école... Néanmoins, nous avons pu participer heureusement en grand nombre à « Faîtes de la Musique », à Rock en herbe, au couvige...

Merci encore à tous les bénévoles et élus mobilisés autour de ces événements et qui, pour certains, sont déjà à pied d'œuvre, pour vous proposer d'autres moments sympathiques et importants cet automne ou cet hiver : les fondus de la marche, les animations autour du Téléthon... en espérant vous y retrouver très nombreux!

J'en profite également pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants tes de la commune, qu'ils n'hésitent pas à venir se présenter en mairie, nous leur réserverons un bon accueil. Je les encourage également à participer à ces moments festifs ou sportifs qui favorisent les liens nouveaux, les rencontres ...

En attendant, je vous souhaite à tous tes de pouvoir profiter pleinement de ces belles journées d'été à Pelousey ou ailleurs, et vous invite à respecter toutes les petites règles de vie en société qui permettent d'entretenir de bonnes relations avec son voisinage.

« Plus nous sommes concernés par le bonheur des autres, plus nous construisons en même temps le nôtre », je vous laisse méditer ces propos du Dalaï Lama...

Bien à vous.

Patherine Barthelet

POINT INFO DU MAIRE



GRAND BESANCON MÉTROPOLE

La communauté Urbaine a été célébrée le 1er juillet en présence de la Ministre de la cohésion des territoires, Mme Jacqueline Gourault, ce fut un moment symbolique qui finalise des années de travail et de discussions...

Ont été signées en même temps les conventions ANRU et Cœur de Ville qui actent des grands travaux de réhabilitation à venir dans les quartiers prioritaires de la ville de Besançon et des actions au profit de l'habitat (lutter contre la vacance...) et du commerce en centre-ville de Besançon.

Peu avant, la nouvelle marque de territoire, déclinée en plusieurs couleurs, à utiliser par tous les acteurs locaux (entreprises, musées etc...) a été présentée au grand public. La volonté est bien entendu de fédérer tous les acteurs pour promouvoir notre territoire.

Vous retrouverez ces informations détaillées dans le magasine du Grand Besançon.

NOUVEAU: SERVICE GINKO VELO

La location de vélos électriques est maintenant possible dans tout le Grand Besançon. Attention, le dispositif est différent, la location se fait sur une durée plus longue et la personne doit garder le vélo chez elle. La carte Ginko Mobilités vous permet de combiner à volonté bus, tram, train, vélo, auto et parkings! Pour toujours mieux répondre aux besoins de déplacement, le Grand Besançon a donc enrichi sa gamme de solutions de mobilité et impulse le nouveau service Ginko Vélo! Vous pouvez louer votre vélo à assistance électrique, pendant 1, 3 ou 12 mois.

Haut de gamme, du moteur au pédalier, et autonomie record ! Découvrez la fiche technique et les photos du Ginko Vélo!

État: neuf

Caractéristiques principales

- . moteur central pédalier avec 4 niveaux d'assistance
- . dérailleur 8 vitesses
- . selle ultra-confort et anti-chocs
- . freinage hydraulique
- . fourche anti-chocs et anti-vibrations
- . pneus anti-crevaison...

Autonomie de la batterie

de 80 à 100 kilomètres

Accessoires inclus

- . 3 antivols et jeu de 3 clés
- . afficheur LCD (vitesse, kms parcourus...)
- . prise USB (pour recharger smartphone ou GPS)
- . rétroviseur
- . béquille
- . porte-bagage

Accessoires en option

- . siège enfant
- . sacoche



Les tarifs sont très avantageux! Les abonnés Ginko bénéficient d'une réduction de 50% sur la location d'un Ginko Vélo. Cela peut-être l'occasion de souscrire à un PASS Abonnement ? (50% de votre abonnement pris en charge par votre employeur)

Durée de location	Tarifs non abonnés Ginko	Tarifs abonnés Ginko
1 mois	50€	25€
3 mois	100€	50€
12 mois	240€	120€

Ces tarifs comprennent toute réparation liée à l'usure normale du vélo. Également, pour les locations d'une durée de 12 mois, la révision de contrôle au bout de 6 mois est offerte et incluse.

Une caution de 600€ sera demandée pour toute location.

Le service Ginko Vélo est réservé aux personnes âgées de 15 ans ou plus, résidant dans le Grand Besançon et détenant une carte Ginko Mobilités.

Si vous n'avez pas encore votre carte Ginko Mobilités, renseignez-vous à la boutique Ginko, 28 rue de la République, à Besançon.

Spécifique à Pelousey: dispositif Bonus vélo à assistance électrique:

Il permet aux acquéreurs de ce type de vélo de bénéficier d'une aide de l'Etat, uniquement si une aide a été attribuée par une collectivité locale.

Pour bénéficier de cette aide, il faut donc :

- être une personne physique majeure
- acquérir un cycle à assistance électrique avec une batterie sans plomb
- ne pas être imposable
- être domicilié en France

Le montant de l'aide de l'Etat complète le montant de l'aide allouée par une collectivité locale au titre du même cycle à pédalage assisté, sans jamais lui être supérieur. Dans tous les cas de figure, le cumul des deux aides -Etat versée par l'Agence de Services et de Paiement (ASP) et collectivité territoriale- est au maximum égal au plus faible des deux montants suivants :

- ⇒ 20 % du coût d'acquisition TTC
- \Rightarrow 200 euros

Le conseil municipal a décidé la mise en place de cette aide à hauteur de 50 €, pour les personnes domiciliées à PELOUSEY et dont le dossier ASP complété montrera l'éligibilité au dispositif.

RÉUNION DE LA COMMUNAUTÉ DE BRIGADE DE LA GENDARMERIE

La commune a accueilli la réunion de la communauté de brigade de gendarmerie d'Ecole-Valentin à Pelousey. Elle était animée par le commandant de brigade M. Henriot.

M. Henriot a détaillé aux élus l'activité de son groupement, et la vie de son équipe qui est au complet sur le papier mais pas sur le terrain, car plusieurs militaires sont en détachement dans d'autres unités.

Une nouvelle baisse des cambriolages est actée pour le début d'année, un peu moins de présence est constatée pour les contrôles routiers en raison des manifestations des Gilets Jaunes qui ont beaucoup mobilisé les équipes. Enfin, les raccompagnements à la frontière sont en forte hausse en raison de la présence sur le secteur d'un centre PRAHDA (Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile) à Châtillon-Le-Duc.

En aparté, un point sur la situation à Pelousey vis-à-vis des incivilités répétées par un groupe de jeunes dont le noyau dur semble connu a été présenté avec les élus. La situation est malheureusement identique à Cussey-Sur-l'Ognon, Ecole-Valentin, Franois, Miserey-Salines... Les contrôles sont renforcés et les verbalisations sont maintenant effectives pour différents motifs car les dégradations selon les communes sont parfois graves : vitres cassées, mobilier urbain détérioré...

Nous avons de notre côté déploré l'incendie des poubelles de recyclage de l'école primaire. Ces actes de délinquance gratuits ne peuvent évidemment pas rester impunis.

La gendarmerie mesure bien l'exaspération des élus.es et des riverains et fait son maximum dans la mesure de ses moyens pour mettre un terme à ces incivilités.

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE

Toutes les communes ayant effectué cette demande sont toujours dans l'attente de la décision finale, beaucoup de dossiers sont à évaluer et la commission a donc dû prendre davantage de temps pour l'évaluation.

La réponse devrait intervenir mi-juillet, la commune diffusera bien entendu l'information à toute la population.



ALERTE CANICULE

Des visites ont été rendues au domicile des personnes inscrites sur le registre communal. Elles ont eu lieu grâce à la mobilisation rapide en journée de quelques élus.es que je remercie chaleureusement.

Ces échanges ont été très appréciés et nous avons pu constater que nos aînés

prennent soin d'eux (frais, ventilation dans les maisons...), et ont un bon maillage de services et/ou voisins.es qui prennent régulièrement des nouvelles. Au total, aucune situation difficile n'a été découverte et quelques petits services ont été rendus.

ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

A plusieurs reprises, les secrétaires ont dû gérer un appel anonyme dénonçant le manque d'entretien du cimetière. Outre la méthode détestable... Je souhaite rappeler que la tonte est prévue régulièrement mais que des imprévus obligent parfois les employés à la décaler...

Evidemment, les élus et employés n'ont nulle envie de ne pas entretenir ce lieu de recueillement et sont respectueux de cet espace public particulier.

D'ailleurs, pour pallier les difficultés de gestion, l'arrachage des mauvaises herbes a été confié fin juin à une équipe des chantiers départementaux. Le fait de ne plus recourir à aucun produit phytosanitaire signifie que tout l'arrachage se fait mécaniquement, il faut donc bien comprendre que cela est beaucoup plus chronophage.

Par ailleurs, le devis pour la reprise des tombes sans concession va être validé prochainement et les travaux auront lieu en août.

PASSAGE DE LA COMMISSION SÉCURITÉ À LA MAISON DE LA NOUE

La commission de sécurité du Service Départemental d'Incendie et de Secours est passée à la Maison de la Noue et n'a émis aucune observation. La commune a été félicitée pour le bon suivi des contrôles périodiques (électricité, alarme incendie, boîtier de secours) qui garantissent des conditions d'accueil sécurisées pour tous.tes.

L'IMPACT DE LA CANICULE SUR NOS FORÊTS



Le stress hydrique récurrent entraîne des dégâts importants pour les sapins et épicéas qui sèchent au pied cette année.

Beaucoup plus de coupes de résineux sont ainsi organisées sur notre territoire...

L'impact est plus faible pour Pelousey car notre forêt est surtout composée de feuillus (chênes...).

Pour autant, l'impact est bien réel puisque les résineux sont en plus malades, touchés par le scolyte. Ces bois devront donc être abattus rapidement pour éviter toute transmission à d'autres

arbres sains. Le marché local est saturé mais l'ONF a trouvé un débouché en Bretagne.

Notre référent s'est mis en ordre de marche rapidement pour réaliser les travaux nécessaires. L'ONF avancera à ses frais les travaux et la commune percevra plus tard les recettes. A ce jour, nous ne connaissons pas le volume exact à abattre. Un sondage national est organisé par la COFOR sur cette thématique.

TRAVAUX À VENIR – INVESTISSEMENTS DIVERS

La commune a confié à différentes entreprises, comme nous l'avions annoncé dans le précédent Trait d'Union, les travaux suivants qui seront portés cet été:

- pour la zone de Loisirs : remise aux normes du skate park (rivets à fixer, planche usitée à remplacer...),
- pour l'agorespace (filets de foot et de basket à remplacer, planches cassées à remplacer...),
- pour le coin jeunes enfants (solidification du bloc béton central de la structure balançoires, rénovation des rondins autour de l'aire de jeu...),
- le crépissage de la scène extérieure sera repris à la Maison de la Noue,

- les Chantiers départementaux restaureront la dernière partie du mur du cimetière qui s'écroule chez le riverain,
- et les travaux de voirie rues de Genièvre et du Séminaire seront repris par l'entreprise (à ses frais) en suite des malfaçons constatées l'an passé après les travaux.

La commune consacre une partie de ces investissements cette année à l'achat de petits et gros matériels indispensables, devenus obsolètes ou étant tombés en panne, comme un tracteur tondeuse (acheté avec reprise de l'ancien dont les réparations devenaient trop couteuses), perceuse/visseuse, débroussailleuse, aspirateur, barbecue ... Pour la salle Saint Martin, les réfrigérateurs seront réparés et de nouvelles tables

acquises.



PROJET VALLON DE BOUVREUIL

Grand Besançon métropole a pris la compétence voirie depuis le 1^{er} janvier, c'est récent et cela nécessite donc de l'adaptation de toute part... La commune a donc présenté son projet de réaménagement au référent voirie du secteur ouest afin qu'il soit coordonné. En effet, une partie des travaux sera porté par le Grand Besançon (trottoir, marquage au sol...), le reste sera à la charge de la commune (intervention sur les trajes, plantation...).

Le marché de travaux a été attribué pour le Grand Besançon sur notre secteur à Eurovia. Cela va nous permettre de coordonner les travaux pris en charge par le Grand Besançon, la partie communale et le projet de la Voie Romaine si nous réussissons à le porter dès cette année... Une réunion publique avant réaménagement sera proposée aux riverains pour valider le projet qui a été pensé en fonction des remarques émises par eux et des contraintes physiques et budgétaires.

OÙ EN SOMMES-NOUS AVEC L'ARRIVÉE DE LA FIBRE?

Un rendez-vous en mai avec un technicien Orange en charge du déploiement du réseau fibre optique FTTH, a permis de confirmer l'arrivée de la fibre cette année. Toutefois, la date butoir de juillet indiquée récemment n'a pas été reconfirmée avec certitude.

Depuis, nous avons reçu les demandes de travaux pour la pose des armoires, ce qui nous laisse penser que fin juillet cette partie sera terminée.

Une fois cette étape franchie, l'opérateur Orange proposera une réunion publique afin de bien expliquer à la population l'installation pour les particuliers de la fibre. Les phases de déploiement seront détaillées afin de bien clarifier le chemin à parcourir pour que la fibre arrive en pied de parcelle ou à l'intérieur du logement... Nous aurons beaucoup de plaisir à vous convier à cette réunion d'information, tant attendue par nous tous.tes!

INFORMATIONS COMMUNALES



LIMITATION PROVISOIRE DES USAGES DE L'EAU

Extrait de l'arrêté n° 25-2019-07-05-001 du 5 juillet 2019, du Préfet du Doubs, arrêtant que les usages de l'eau sont limités à titre provisoire sur l'ensemble des communes du DOUBS.

SONT INTERDITS

- Le lavage des véhicules hors des stations professionnelles,
- Le remplissage des piscines privées existantes y compris les piscines démontables
- L'arrosage des pelouses et des jardins d'agrément entre 8 h 00 et 20 h 00

SANCTIONS DES INFRACTIONS

Les infractions aux mesures prescrites par l'arrêté préfectoral seront punies de la peine d'amende prévue pour les contraventions de 5^{ème} classe.

Vous pouvez consulter la totalité de l'arrêté du Préfet sur le site <u>www.pelousey.com</u> ou en mairie.

Vous remerciant de respecter ces consignes.

Le Maire

Catherine BARTHELET

COMITÉ CONSULTATIF URBANISME

Nous nous réunissons chaque mercredi en fin d'après-midi. N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour que l'on puisse vous expliquer, en amont de votre projet, les règles d'urbanisme qui s'appliquent à votre secteur, ou que l'on vous apporte (à notre niveau) conseils et explications pour remplir votre document d'urbanisme (déclaration préalable ou autre...). Pour cela, il vous suffit de joindre le secrétariat.

François BELOT et Benoît RICLOUX

Demandes d'urbanisme accordées depuis mai 2019

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Déclarant	Nature des travaux
LAKHAL Samira	Remplacement fenêtres et portes
MOEGLIN Jimmy	Carport
KROEMER Jean-Pierre	Clôture
GANEVAL Richard	Piscine
BAS Claudine	Clôture
MARQUES Clara Abilio	Changement porte de garage
GIAMPICCOLO Alfred	Pergola
COMMUNE DE PELOUSEY	Reconstruction d'un mur en pierre
BOILLOT Sylvain	Clôture
JEANNOT Laurence	Changement de volets

PERMIS DE CONSTRUIRE

Déclarant	Nature des travaux	
MAIRIE DE PELOUSEY	Réhabilitation de l'étage de la mairie	
HOLTZ Thierry	Piscine - carport - muret	
CADALEN Nicolas	Maison d'habitation	

SERVICE INSTRUCTEUR DU DROIT DES SOLS DU GRAND BESANCON - PERMANENCES



Les instructeurs du secteur ouest assurent une permanence physique, sans rendezvous, chaque mardi de 9h à 12h à la mairie de Serre-les-Sapins, 16 rue de la Machotte. Ils peuvent vous aider et vous conseiller dans la préparation de votre demande d'autorisation d'urbanisme.

LE FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Mercredi 22 mai 2019

Afin de réaliser au mieux les plantations prévues aux deux entrées du village (coté Pouilley-les-Vignes et coté Miserey) Martine, Françoise, Jean-Jacques et Daniel ont désherbé et labouré les deux sites.

En début d'après-midi, l'horticulteur Patrick Boichard a livré les plants dans les ateliers communaux.

Jeudi 23 mai 2019

Chrystelle, Éliane, Françoise, Geneviève, Martine, Christian (une nouvelle recrue très appréciée), Daniel, François, Léon, Lucien, Jean-Jacques et Patrick étaient tous présents dès 8h 30 pour réaliser le fleurissement des 20 sites du village.









À midi, autour d'une table dressée dans les ateliers, ils ont pu partager un bon repas ô combien mérité compte tenu de la qualité de leur travail.

À noter que le fleurissement de la mairie a été reporté au mardi 28 mai du fait de la gêne occasionnée par les panneaux d'affichage des élections.

Un grand merci à cette belle équipe de bénévoles qui œuvrent pour la beauté de notre village. Parmi eux, comment ne pas souligner la présence très appréciée du jeune retraité Léon qui, quelques jours avant le fleurissement, avait courageusement désherbé le chemin de la Roche.

Les nouveaux sont bien sûr toujours les bienvenus.

LA TAILLE DES HAIES ET ARBRES

RAPPEL Les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

Si vous plantez les arbustes à 50 cm de votre limite, sachez que votre haie ne devra pas dépasser 2 mètres de hauteur.

L'article 671 du code civil précise qu'il est interdit de planter un arbre à moins de 2 mètres de la limite de propriété, les arbustes à moins de 0,50 m.

Selon l'article 673 du Code Civil, si des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux de la propriété d'à côté avancent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les tailler.

LES CLÔTURES

Le comité consultatif informe qu'il est mobilisé particulièrement sur la problématique des clôtures en ce moment.

Rappel: elles sont soumises à autorisation d'urbanisme, elles ne doivent pas dépasser 1,80m ni être complètement occultantes si elles sont placées en limite de propriété. Des rencontres avec les pétitionnaires sont organisées pour faire évoluer les travaux non conformes ou non déclarés.



EMPLOI JEUNES



Voici les noms des quatre jeunes retenus:

- Aimie PLANTADE du 08 au 19 juillet 2019: Grand ménage dans les écoles et éventuellement travaux d'entretien extérieurs (tonte, arrosage..)
- Océane RICLOUX du 22 juillet au 2 août 2019: Travaux d'entretien extérieurs (tonte, arrosage, entretien divers, maçonnerie éventuellement...).
- Laura DESMOULINS du 05 au 16 août 2019: Travaux d'entretien extérieurs (tonte, arrosage, entretien divers, maçonnerie éventuellement...).
- Romain DAVID du 19 au 30 août 2019: Travaux d'entretien extérieurs (tonte, arrosage, entretien divers, maçonnerie éventuellement...).



LES PETITS RAPPELS DE LA BIBLIOTHÈQUE



Cher lecteur,

Un petit passage par la Médiathèque ce matin nous a permis de garnir votre bibliothèque afin de vous offrir un large choix pour vos vacances d'été....!

Nous avons le plaisir de vous joindre la liste de nos dernières acquisitions en vous souhaitant de longues heures de lecture !!

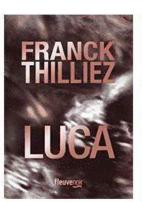
Venez vite les découvrir lors de nos permanences!

Dernière nouveauté! Une nouvelle bénévole a rejoint notre équipe depuis début mai pour notre plus grand plaisir. Hélène SUE vous attend pour vous conseiller et vous faire découvrir nos nouveautés (achats et dons).

LES NOUVEAUTÉS DU PRINTEMPS: MAI 2019



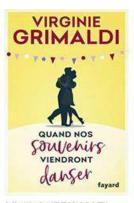
Anne Laure BONDOUX



Franck THILLIEZ



Rosella POSTORINO



Virginie GRIMALDI



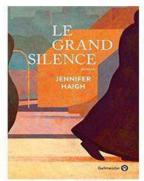
Charline MALAVAL



Guillaume MUSSO



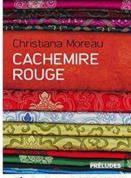
Camilla LACKBERG



Jennifer HAIGH

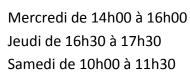


Jeanne MC BLASBERG



Christiana MOREAU

Rappel de nos horaires de permanence:



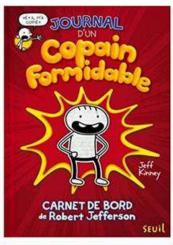
Pour les vacances: **en juillet** nous sommes fermés les mercredis et jeudis mais restons ouverts les samedis matin de 10 à 11h30. **En août,** nous serons fermés les 3 premières semaines. **Réouverture le samedi 24 août.**

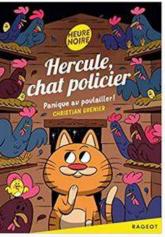


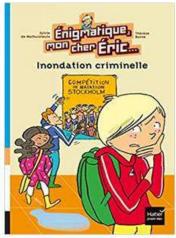
A.G. ROEMMERS

NOS NOUVEAUTÉS ENFANTS / ADOS: MAI 2019





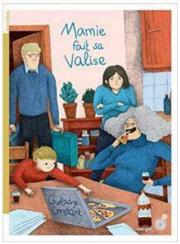








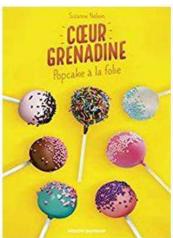


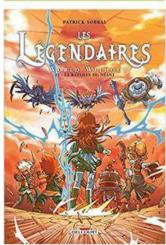


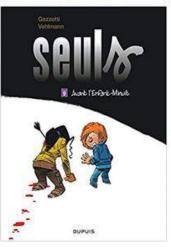


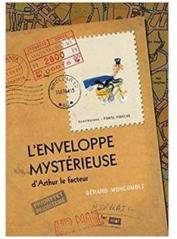


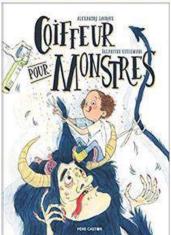












L'équipe des bénévoles

NOTRE ÉCOLE





Le vendredi 24 mai, on est venu à l'école à vélo. On est parti de Pelousey en deux groupes pour aller au parking de l'église de Noironte. Là-bas, on a attendu 40 minutes l'école de Pin. On les a applaudis lorsqu'ils sont arrivés!

Puis nous sommes partis à Recologne. Esteban a voulu distribuer des bonbons à ses copains, son groupe est parti sans lui, il a essayé de les rattraper mais il n'y est pas arrivé, il est resté avec le groupe suivant.

A l'aller, on a fait une pause dans tous les villages. A Ruffey le Château, il y avait une grande montée, puis une descente jusqu'à Marnay.

On est arrivé sur le lieu de pique-nique. Nous nous sommes arrêtés et tout à coup, le pneu de Thibault, le papa de Lola, a explosé. Tout le monde a sursauté et a cru que c'était un pétard. Ils ont changé la chambre à air mais ça a encore explosé au même endroit. Puis le papy de Théo et Thibault sont allés chercher un autre vélo pour la fin de la journée.

Ensuite, nous sommes allés manger dans le camping de Marnay. Après manger nous avons fait un loup tous ensemble.

Nous sommes repartis direction Ruffey le Château. En route, les parents nous ont pris en photo et nous ont expliqué le nom des plantes.

En roulant, pour faire passer les messages (des dangers), on criait les choses à ceux de derrière mais souvent ça n'allait pas jusqu'au bout.

Sur la route, Mélissa a eu un moustique dans l'œil. A un moment donné, dans une forêt, Célim a freiné brutalement et Widad est partie dans l'herbe pour l'éviter. Près de Chaucenne, le papa de Nathan a trouvé un serpent mort sur la route.

Juste avant d'arriver à Pelousey, il y a eu une méga grosse montée. On est arrivé à Pelousey et tout le monde nous a applaudis. Une fois entrés dans la cour, on avait très chaud et on a fait une bataille d'eau.









Un grand merci à Gilles Vernet et à ses élèves pour cet article.



C'EST LES VACANCES!



Vendredi 5 juillet 2019

La traditionnelle fête de l'école ayant dû être annulée à cause de la canicule, l'ensemble des élèves du groupe scolaire ont été rassemblés à 15 heures sous le préau de l'école maternelle.

Dans un premier temps, Ils ont pu profiter de pâtisseries et de boisons servies par les élèves du CM2 avant que la directrice, Mme Hélène Bailly Masson, ne les regroupe par niveau.







Ensuite, c'est avec beaucoup de talent que chaque professeur a fait interpréter à ses élèves une ou plusieurs chansons toutes très chaudement applaudies.











"L'école est finie" a été interprétée par l'ensemble des élèves et leurs enseignants. Pour l'occasion certaines des professeures s'étaient coiffées avec de jolies couettes en l'honneur de Sheila.







Après avoir dit au revoir à l'Auxiliaire de Vie Scolaire, Ghislaine Ramey, très émue, qui quitte notre école, les enfants ont naturellement marqué avec beaucoup d'enthousiasme leur plaisir d'être en vacances.

BONNES VACANCES!

SYBERT

DIVERS

JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

JUILLET	DÉCHETS RÉSIDUELS: mercredi 3 - mercredi 17 - mercredi 31 DÉCHETS RECYCLABLES: mercredi 10 - mercredi 24
AOÛT	DÉCHETS RÉSIDUELS: mercredi 14 - mercredi 28 DÉCHETS RECYCLABLES: mercredi 7 - mercredi 21
SEPTEMBRE	DÉCHETS RÉSIDUELS: mercredi 11 - mercredi 25 DÉCHETS RECYCLABLES: mercredi 4 - mercredi 18
OCTOBRE	DÉCHETS RÉSIDUELS: mercredi 9 - mercredi 23 DÉCHETS RECYCLABLES: mercredi 2 - mercredi 16 - mercredi 30
NOVEMBRE	DÉCHETS RÉSIDUELS: mercredi 6 - mercredi 20 DÉCHETS RECYCLABLES: jeudi 14 - mercredi 27



UN VILLAGE PROPRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!

La commune est engagée dans une démarche du respect de l'environnement : charte « zéro phyto », il est donc demandé à tous les habitants de :

- Balayer et désherber <u>manuellement</u> les trottoirs au droit de leur habitation
- Élaguer les branchages gênants
- Ramasser les déjections canines de leur/s chien/s
- Jeter les déchets dans les poubelles adaptées en respectant les consignes de tri
- Jeter les mégots dans des cendriers
- Ne pas déposer d'ordures ménagères ou autres près des conteneurs à verre, cela est passible d'amendes
- Mettre les bouteilles dans les conteneurs, ne pas les déposer à l'extérieur afin d'éviter tout danger et toute pollution
- Déposer sur la voie publique les poubelles, la veille des deux ramassages, et les rentrer le jour même

MERCI À VOUS

LA MALADIE DE LYME

La maladie de Lyme ou "borréliose de Lyme" est une maladie infectieuse due à une bactérie appelée Borrelia burgdorferi, transmise par l'intermédiaire d'une piqûre de tique infectée. Cette zoonose peut toucher plusieurs organes et systèmes, la peau mais aussi les articulations et le système nerveux.

QUE DOIS-JE FAIRE EN CAS DE PIQÛRE ?

COMMENT RETIRER UNE TIQUE?

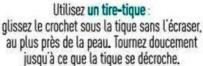
- Ne mettez aucun produit sur la tique.
- Ne tentez pas de la retirer avec les ongles.







Après avoir enlevé la tique, désinfectez la peau avec un antiseptique.



OU, À DÉFAUT,

ET



Utilisez une pince fine : saisissez la tique à la base sans l'écraser et tirer vers le haut sans tourner.



Après avoir enlevé la tique, désinfectez la peau avec un antiseptique.

Attention, une fois enlevée, la tique peut encore piquer. Après l'avoir tuée sans l'avoir touchée à mains nues, il faut la mettre dans un mouchoir ou sur un bout de scotch qu'on jettera à la poubelle.

Y A-T-IL UN TRAITEMENT APRÈS UNE PIOÛRE DE TIQUE ?

En cas de piqûre, surveillez la zone piquée. Si une plaque rouge et ronde qui s'étend en cercle ou d'autres symptômes (symptômes grippaux, paralysie, etc.) apparaissent dans le mois qui suit la piqûre, consultez sans tarder un médecin. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

J'identifie les situations à risque

• OÙ TROUVE-T-ON LES TIQUES ?

Les tiques sont répandues partout en France, surtout en dessous de 1 500 m d'altitude, Elles vivent dans des zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains.







QUI SONT LES PERSONNES LES PLUS EXPOSÉES?

Les professionnels qui travaillent dans la nature :

bûcherons, sylviculteurs, gardes forestiers, gardes-chasse, gardes-pêche, jardiniers, etc.

Les amateurs d'activités dans la nature :

promeneurs et randonneurs en forêt, campeurs, chasseurs, ramasseurs de champignons, etc.







À QUELLE PÉRIODE DE L'ANNÉE LE RISQUE EST-IL MAXIMUM?



Les tiques sont plus actives entre avril et novembre.

Information de : INPES.SANTE.fr



INFORMATIONS UTILES





jidentifiemonanimal.fr

Toutes les informations concernant l'identification des animaux carnivores domestiques

Pour se baigner en toute sécurité



Apprenez tous à nager!



Baignez-vous toujours avec vos enfants



Choisissez les zones de baignade surveillées



Tenez compte de votre état de forme

Retrouvez les conseils pratiques sur : preventionete.sports.gouv.fr https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades





~ Baignades ~

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS!

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX!

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE







Si votre enfant n'est pas comme d'habitude après plusieurs minutes, et en particulier s'il présente l'un ou plusieurs de ces signes, il faut rapidement prévenir les secours.

La noyade dite « sèche », c'est-à-dire sans eau dans les poumons et sans aucun signe d'alerte, n'existe pas.



EN PARTENARIAT AVEC



https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades www.preventionete.sports.gouv.fr







SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE D'URGENCE



MINISTÈRE DES SPORTS



~ Baignades ~

ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS!

5 RAPPELS POUR EVITER LES NOYADES



ATTENTION AU CHOC THERMIQUE!

SOYEZ VIGILANT LORSQUE LA DIFFÉRENCE DE TEMPÉRATURE ENTRE L'EAU ET L'AIR EST IMPORTANTE ·



Pourquoi?

Vous risquez un choc thermique : vous pouvez perdre connaissance et vous noyer.

Quels sont les signes d'alerte?

Crampes, frissons, troubles visuels ou auditifs, maux de tête, démangeaisons, sensation de malaise ou de fatigue intense.

Comment réagir en cas de choc thermique?

- 1. Faites des gestes de la main et demandez de l'aide.
- 2. Sortez de l'eau rapidement et réchauffez-vous.
- 3. Si les signes ne disparaissent pas rapidement, appelez les secours.



EN PARTENARIAT AVEC



https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades www.preventionete.sports.gouv.fr







DE MÉDECINE







Ligue pour la Protection des Oiseaux

Association reconnue d'utilité publique

LA PROTECTION JURIDIQUE DES HIRONDELLES ET DES MARTINETS

Au-delà du droit, une démarche citoyenne!

« Tsiwittt ! ... Tsiwittt ! ... » Voilà les hirondelles ! Chaque printemps voit le ballet de ces annonciatrices des beaux jours. C'est dans ou sur les maisons, les immeubles, les dépendances, les étables quand il en reste encore, qu'elles viennent nicher. Leur présence enrichit notre cadre de vie.

Malheureusement pour certains, elles constituent une gêne, en raison surtout des salissures qu'elles engendrent. La réalisation de certains travaux peut conduire également à la destruction de leurs nids. Pourtant toutes les espèces d'hirondelles, sans exception, des plus communes au plus rares, sont protégées, et il en va de même pour nos martinets.

Aujourd'hui, leur sauvegarde s'avère d'autant plus indispensable que, dépendant grandement de l'habitat humain, les hirondelles rustiques et de fenêtre, ainsi que les martinets, souffrent de l'évolution des matériaux de construction et des formes de l'architecture moderne. Aussi, leur protection participe d'une action citoyenne. Il appartient donc à chacun de nous, sur la base d'une démarche simple et concrète, d'être vigilant et de veiller à la sauvegarde de ces fragiles oiseaux migrateurs.

LEUR STATUT JURIDIQUE EN France. En France, les hirondelles et les martinets bénéficient d'un statut juridique qui fait d'eux des oiseaux protégés.

Ce régime de protection est issu de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature aujourd'hui codifiée aux articles L 411-1 et suivants du code de l'environnement et de l'arrêté ministériel du 29/10/2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire.

Pour ces oiseaux sont interdits en tout temps :

- la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des œufs et des nids,
- la destruction, la mutilation intentionnelles, la capture ou l'enlèvement des oiseaux dans le milieu naturel,
- la perturbation intentionnelle notamment en période de reproduction et de dépendance,
- la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation commerciale ou non des spécimens prélevés dans le milieu naturel qu'ils soient morts ou vivants.

Tout responsable d'une infraction constitutive d'un délit s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 15000 euros et/ou à une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 1 an (art. L 415-3 du Code de l'environnement). S'agissant de la perturbation intentionnelle, l'infraction constitue une contravention de 4ème classe passible d'une amende de 750 € (R415.1 du Code de l'Environnement). Sont interdites également la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux. (Art3-II de l'Arrêté ministériel du 29/10/2009) sous peine de se voir sanctionné de 15000 € d'amende et/ou d'un an d'emprisonnement.

En conclusion, il est interdit de porter atteinte aux hirondelles et aux martinets ainsi qu'à leurs nids et couvées.

LES CONSEILS DE LA GENDARMERIE

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

(formulaires disponibles en mairie)

ATTENTION AU DÉMARCHARGE A DOMICILE!

La gendarmerie tient à vous sensibiliser sur les démarchages à domicile, notamment pour les nettoyages de toiture réalisés par des non professionnels.

Ces derniers possèdent un discours bien rôdé pour faire céder le "client" sur des rapports qualité/prix compétitifs, en s'adressant de préférence à des personnes âgées.

Ainsi, ils accèdent à la propriété et peuvent observer l'intérieur des résidences tout en réalisant une prestation de piètre qualité. Par le passé, des cambriolages ont été commis dans les semaines qui suivaient.

Il est donc important de diffuser dès maintenant et très largement cette information auprès de vos administrés, de leur demander la plus grande vigilance et de refuser toute prestation douteuse.

<u>Acte de réflexe citoyen demandé:</u> si possible et <u>surtout sans s'exposer</u>, relever les immatriculations des véhicules.

Merci de ne pas hésiter à faire appel aux services de gendarmerie pour contrôle des individus.

POUR UNE MEILLEURE SÉCURITÉ:

- n'hésitez pas à demander conseil auprès de votre brigade de gendarmerie
- gardez le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficulté. Pensez à garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles
- si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur. En cas de doute, prenez certaines précautions avant de la laisser entrer :
 - exigez la présentation d'une carte professionnelle ou d'un justificatif d'intervention
 - n'hésitez pas à contacter le service compétent (EDF, Poste, Gendarmerie...)
 - sollicitez la présence d'une personne de confiance (voisin, proche...)
 - pensez à fermer votre domicile ou votre véhicule à clé
- n'hésitez pas à vous faire accompagner par une personne de confiance lorsque vous retirez de l'argent à un distributeur de billets, ou lorsque vous allez percevoir votre pension
 - ne renseignez jamais vos coordonnées bancaires par courriel ou par téléphone

Bref, ne simplifiez pas la tâche du cambrioleur, Le temps qu'il lui faudra pour repérer les lieux et forcer votre porte d'entrée peut permettre à un voisin de le repérer et de signaler immédiatement les faits à la gendarmerie en **téléphonant au 17**, soit au **Maire** grâce au numéro **d'urgence : 06 51 84 76 36**, soit à **un conseiller**, soit à l'un des quatre **référents**. N'oubliez pas de noter tous les détails qui vous sembleront importants (plaque minéralogique, tenue vestimentaire ...) **Nous vous rappelons les coordonnées de nos référents:**



Contre les <mark>cambr</mark> ayez les <mark>bons réf</mark>l

OPÉRATION SOLIDARITÉ BOUCHONS



Les projets

Nous avons envoyé un chèque de 3000 € pour financer à la maison d'accueil spécialisée Georges Pernot de Franois (Doubs) le tricycle thérapeutique Draisin Plus Electrique. Nous organiserons prochainement une réunion à Roche-lez-Beaupré pour présenter ce matériel très utile pour cette association.

- Le nouveau projet présenté par Alain Delacroix de l'association du Lison dans le Jura est l'achat d'une luge de ski nordique pour une valeur de 2 200 €. Nous avons déjà en compte 1 020 €
- Nous avons dû financer l'achat de matériel pour jardiner et de terreau pour le projet déposé par le CHS de Novillars pour le lancement de la création de jardins thérapeutiques (727,25 €). Ce matériel a été acheté au Super U de Roche-lez-Beaupré. Nous financerons aussi l'achat de bois pour la fabrication de jardinières à hauteur de 800 €. Une rencontre au mois de juin avec plusieurs responsables du projet aura lieu à notre local pour expliquer notre fonctionnement.
- En troisième projet, cela sera l'association de Saint Lupicin du Jura.

Vous pouvez déposer vos bouchons en Mairie. Une bénévole se charge de les faire parvenir à la Croix Verte à Roche-lez-Beaupré.

OPÉRATION tranquillité-séniors et tranquillité-vacances



Demande individuelle

Des imprimés opération tranquillité séniors et des imprimés tranquillité vacances sont à votre disposition en mairie. ou sur pelousey.com





C'est certes moins important, mais pour beaucoup d'un intérêt non négligeable, vous pouvez aussi retirer en mairie des autocollants "STOP PUB"

ÉVÉNEMENTS PASSÉS



Rencontre de dentellières Couvige 2ème édition



Dimanche 19 mai 2019

En plus d'une exposition du patrimoine de l'église de la Madeleine de Besançon dans l'église du village, la section "De fils en fuseaux" de l'ALE a organisé une exposition artisanale, un marché dentellier, une exposition des clubs de dentelle et le concours des dentellières sur le thème "Les bijoux de tête".









Le public, venu très nombreux, a pu non seulement découvrir les réalisations des dentellières et artisans venus participer au couvige, mais il a eu la chance de les voir à l'œuvre et donc d'admirer leur incroyable dextérité.







Les visiteurs qui le souhaitaient ont pu déposer un bulletin dans l'urne pour indiquer le numéro de leur œuvre préférée.

À 17h, Benoît Ricloux, après avoir remercié tous les participants et les membres de l'ALE pour la réussite de cette belle journée, a donné la parole à Ghyslaine qui, au nom des membres du comité organisateur, a manifesté sa satisfaction face à la réussite de ce 2ème Couvige. Elle a aussi tenu à souligner la belle progression de la section "De fils en fuseaux" qui, créée en septembre 2017, compte aujour-d'hui 18 membres. Pour conclure, avant de dévoiler le résultat du vote, elle a donné rendez-vous aux visiteurs pour 2021.











Après avoir félicité les trois lauréates, les organisateurs ont convié le public à la buvette tenue par des membres du conseil pour y profiter de boissons offertes par la municipalité et de plats salés et sucrés réalisés par les membres des sections "de fils en fuseaux" et "loisirs créatifs'.





Une belle journée qui nous a fait oublier le temps peu clément, et que nous devons en grande partie au travail sans relâche des membres du comité organisateur: Ghyslaine, Nicole, Catherine et Madeleine.







Samedi 25 mai 2019

Dès 13h30, 90 participants sont venus s'inscrire, 45 pour le 20 km, et 45 pour le 40 km, ce qui est très encourageant pour une première édition.

Gilles Binda a expliqué aux cyclistes le déroulement de l'épreuve, en clarifiant entre autres le balisage du circuit. Il a aussi tenu à remercier la municipalité pour son aide on ne peut plus précieuse. Il a donné ensuite la parole à Catherine Barthelet qui l'a félicité, ainsi que toute son équipe, pour le magnifique travail fourni dans l'organisation de cette manifestation.





Cette manifestation avait certes un caractère sportif, avec ses deux circuits de 20 et 40 km, mais son but principal était avant tout ludique. L'épreuve ouverte aux sportifs de haut niveau comme aux débutants et l'utilisation autorisée de vtt électriques en ont fait une course qualifiée de "randonnée familiale". Les deux groupes se sont donc élancés sur les deux distances avec sérieux, mais très détendus.





Pendant, et à l'issue des épreuves, tous les participants, coureurs comme spectateurs, ont pu profiter de la buvette et du barbecue sous le chapiteau dans une parfaite bonne humeur, ainsi que des belles interprétations des trois orchestres de rock qui se sont succédé tout l'après-midi.

















C'est par tirage au sort que Gilles a remis les plus importants des lots offerts par les nombreux donateurs. Il a distribué ensuite librement tous les autres lots aux participants toujours installés confortablement sous les chapiteaux.

Un temps très clément, une ambiance très festive, une organisation exceptionnelle : tous les ingrédients étaient là! et donc pas de surprise, ce fut un après-midi extrêmement apprécié de tous!

Le prochain Rock en herbe aura lieu le 30 mai 2020 avec quelques modifications prévues afin de satisfaire le plus grand nombre. Un grand merci à Gilles Binda et à toute son équipe!



FAITES DE LA MUSIQUE À PELOUSEY

Samedi 15 Juin 2019

En introduction, le groupe musical de la Commission Jeunes et les excellentes danseuses de hip-hop de l'ALE ont séduit le nombreux public.







Ensuite se sont succédé six groupes tous très talentueux: L'OREILLE DU CHIEN, STARCOYOTE, LES GRE-NOUILLES DE SALEM, TRACKS, BLISS, et LES MAL ENTENDUS, avec une intervention très appréciée de la section Salsa et Danses Latines de l'ALE.



Merci à Pierre Bichet pour les photos des 6 groupes.

Le public a pu profiter d'une buvette, de petite restauration et d'un beau barbecue. Il faut souligner l'énorme travail des membres de l'ALE qui ont animé cette soirée dans la bonne humeur, après avoir auparavant installé les chapiteaux, aménagé la salle de la Noue et mis en place toutes les structures qui ont permis, malgré un temps bien peu clément, la très belle réussite de cette manifestation. Et, n'oublions pas bien sûr, la remise en état des locaux assurée par la même équipe à la fin de la manifestation!







Vivement l'an prochain!





Mardi 18 juin 2019

C'est par une température caniculaire que le défilé précédé par les porte-drapeaux s'est rendu au monument aux Morts. Le major Claude Pétrignet a alors ouvert la cérémonie.





Après la montée des couleurs, le président M. Farenc Berre a rappelé dans quel contexte s'était déroulé l'événement, et le président d'honneur M. Vuillemin a fait la lecture de l'appel du général De Gaulle.





Madame le Maire Catherine Barthelet, et M. Daniel Farenc Berre ont déposé une gerbe au monument aux Morts. Une minute de silence et la Marseillaise ont suivi l'appel aux morts.





Après les remerciements aux porte-drapeaux par les autorités -dont le conseiller départemental Michel Vienet- et le Chant des partisans, le président a remercié les personnalités présentes, et a clos la cérémonie en invitant tout le monde à partager un bien agréable apéritif, salle Saint-Martin.

ET MAINTENANT, PLACE AU COLLÈGE!

Lundi 1er juillet 2019

À 14 heures, les élèves de CM2, accompagnés de leur professeure, Céline Mittaine, et de l'A.V.S. Ghislaine Ramey, se sont rendus dans la salle de la Mairie.

L'école primaire, c'est fini pour eux! Et pour ne pas changer, j'ai eu quelques difficultés à dominer mon émotion car cela me plongeait dans des souvenirs certes bien lointains mais toujours aussi présents. Benoît Ricloux a rappelé les symboles de la République, puis a évoqué avec les enfants les changements dans leur vie scolaire, car ils devront se créer de nouveaux repères, se faire de nouveaux copains de classe, avoir plusieurs professeurs, une école plus grande et plus éloignée de leur domicile, utiliser nécessairement les transports en commun ...





Après les avoir incités à rejoindre la Commission Jeunes, il leur a aussi demandé de ne pas hésiter à signaler aux adultes du collège et de notre mairie tout fait ou comportement qui leur paraîtrait anormal. Mme Mittaine nous ayant offert les travaux de ses élèves sur le projet d'un "coin de nature" derrière les logements de Grand Besançon Habitat, Benoît a remis aux enfants leur permis de cycliste, un livre de Fables de La Fontaine, ainsi bien sûr qu'un magnifique stylo gravé *CM2 2018/2019*.









Enfin, afin de supporter la température caniculaire, ils ont pu profiter d'agréables boissons rafraichissantes.

VANESSA BARNÈS QUITTE NOTRE ÉCOLE.

Mardi 2 juillet 2019



Depuis huit ans, c'est avec beaucoup de compétence et de gentillesse que Vanessa a assuré son statut d'Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) dans notre école. Aussi ce n'est pas sans une certaine tristesse que Madame le maire, les secrétaires de mairie, les membres du conseil, l'ensemble du personnel enseignant, et nos agents municipaux ont tenu à lui offrir un pot d'adieu.









Vanessa officiera à l'école Voltaire de Salins les Bains à la prochaine rentrée, ce qui lui offrira une meilleure qualité de vie, puisqu'elle réside à Arbois.

Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur, et garderons un très beau souvenir de son passage à Pelousey.

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

PELOUSEY FOOT LOISIR

Pelousey Foot Loisin 5^{ème} SAISON, CLAP DE FIN ET EN ROUTE POUR LA 6^{ème}!!

Bilan de la saison: 10 matchs joués, 6 victoires, 3 nuls, 1 défaite, et vainqueur du tournoi de Franois. Un effectif en hausse et rajeuni, ce qui devrait permettre aux plus anciens de souffler.

Par contre, 3 matchs annulés : 2, faute de terrain; 1, faute de combattants. Pour les problèmes de terrain, à compter de la saison prochaine, il ne devrait plus y avoir de soucis. En effet, le club de Chatillon-Devecey nous réserve 1 terrain et la salle le vendredi soir. Nous pourrons enfin établir notre calendrier et recevoir nos adversaires sans contrainte, et compter sur quelques recrues supplémentaires issues de ce club. Ceci dit, encore un grand MERCI à nos copains de Franois qui, pendant 5 saisons, ont mis leurs infrastructures à notre disposition.

A vos crampons pour une nouvelle saison! Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, vous pouvez nous contacter au 06 75 18 42 34.

A noter: Pelousey Foot Loisir organise un tournoi de Mölkky, en collaboration avec le Comité des Fêtes de Chaucenne, le dimanche 15/09/2019. Renseignements au même numéro.

Enfin, un grand MERCI à la société BMV pour son sponsoring qui nous a permis d'acquérir une tenue complète.



Tournoi de Franois, juin 2019. PFL vainqueur.

A bientôt pour de nouvelles rencontres!

Christian DYSSLI



ASSOCIATION LOISIRS ÉVASION

L'Assemblée Générale de l'ALE s'est tenue le jeudi 20 juin 2019 à 20h30 Salle Saint Martin.

Après le bilan moral du Président, les bilans de chaque activité de l'association, commentés par chaque responsable d'activité, puis le bilan financier de notre trésorière, c'est dans la joie et la bonne humeur que l'ALE a clos son année 2018/2019 autour d'un verre de l'amitié.

Au Revoir



Nous avons salué l'engagement de 3 de nos membres qui quittent l'association cette année, avec une petite chanson et quelques photos souvenirs. Il s'agit de Sophie Lalubie, Corinne Bourgois, et Philippe Brulé que nous remercions pour leur investissement pendant toutes ces années.

Bienvenue





Et nous souhaitons la bienvenue à nos 2 nouvelles entrantes : Agnès Grangier et Christelle Charondière

Nous leur souhaitons de passer, comme chacun de nous, de bons moments associatifs à l'ALE!

Les inscriptions pour les activités de la saison 2019-2020 auront lieu le jeudi 5 septembre à la salle Saint-Martin de Pelousey.

La nouvelle plaquette est déjà disponible sur le site de la mairie et vous allez la recevoir dans votre boite aux lettres cet été. Vous pourrez également consulter le catalogue des activités sur notre site: www.ale-pelousey.com,

La pré-inscription en ligne sera possible à partir de fin juillet pour la plupart des activités.

Cette année 3 nouvelles activités :

- Ateliers Do it Yourself (1 samedi matin par mois)
- Zumba (le vendredi soir)
- Gym d'entretien (le lundi matin)

L'Association Loisirs Evasion vous souhaite à tous d'excellentes vacances avant de vous retrouver à la rentrée!

Virginie GIACOMINI



LES ACTIVITÉS 2019-2020

ACTIVITÉS	JOURS	HORAIRES	TARIFS
Anglais à Pelousey	Lundi Lundi Lundi Mardi	17 h 00 > 18 h 00 18 h 30 > 19 h 30 19 h 45 > 20 h 45 18 h 00 > 19 h 00	175 € (dont 1 livre à 15 €) 160 €
Anglais ados	1 semaine	2h/jour	45 € (6° et 5°) 60 € (4°, 3° et lycée)
Baby Yoga (3-7 ans)	Mercredi	10 h 15 > 11 h 00	100 €
La Boule Pelouséenne	Mardi Jeudi	13 h 45 > 17 h 00	5€
Bridge	Vendredi	20 h 30 > 22 h 30	5 €
Danse Classique (Éveil et initiation)	Vendredi Vendredi Vendredi	16 h 30 > 17 h 30 17 h 30 > 18 h 30 18 h 30 > 19 h 30	140 €
Do It Yourself [NOUVEAU]	Samedi	10h00 > 12h00	15 €
Guitare	Mercredi Mercredi	9h00 > 10h30 18h00 > 21h00	330 €
Gym douce	Mardi	9h00 > 10h00	60 €
Gym d'entretien [NOUVEAU]	Lundi	10h00 > 11h00	60 €
Gym tonique (adultes)	Lundi Mercredi	20 h 45 > 21 h 45 20 h 15 > 21 h 15	80 € (1 séance/semaine) 140 € (2 séances/semaine)
Нір Нор	Lundi Mercredi	19h00 > 20h00 11h00 > 12h00	140 €
Impro ado	Mercredi	19 h 15 > 20 h 45	140 €
Impro minot	Mercredi	18 h 00 > 19 h 15	130 €
Jeux de société actuels	1 vendredi sur 2	20 h 30 > 23 h 30	15 €
Marche douce	Vendredi	À partir de 9h30	5 €
Pelousey Court Tout Doubs (adultes)	Mardi Jeudi	18h30 > 20h00 18h30 > 20h00	20 €
Piscine enfants (+5 ans)	Vendredi	18 h 45 > 19 h 30	140 € (Habitants de Pelousey) 190 € (Hors Pelousey)
Randonnée pédestre (adultes)	Samedi	À partir de 14 h 00	5 €
Relaxation et Mouvements	Jeudi	18 h 15 > 19 h 15	110 €
Salsa & Danses latines	Lundi	20h00 > 21h00	140 €
Tennis de table (compétition ou loisir)	Mardi Vendredi	20h00 > 22h00 20h00 > 00h00	Selon catégorie, de 40 € à 112 €
Tennis de table (jeunes)	Mercredi	17 h 30 > 19 h 00	40 €
Volley	Mardi	20h30 > 22h30	50 €
Zumba [NOUVEAU]	Vendredi	19 h 15 > 20 h 15	140 €

Les tarifs n'incluent pas l'adhésion à l'association (8€)

INSCRIPTIONS

Salle Saint-Martin à Pelousey Jeudi 5 septembre de 19 h 30 à 21 h Détail des activités et pré-inscriptions en ligne sur www.ale-pelousey.com

AMICALE PELOUSÉENNE POUR LE DON DU SANG



Mercredi 26 juin 2019

Une bonne collecte!



En cette journée caniculaire, 46 personnes se sont présentées pour 44 poches prélevées. Pour mémoire le 27 juin 2018, 37 personnes s'étaient présentées pour 35 poches.

Encore merci aux donneurs.





Rappelons-le:

Il n'existe pas de produit capable de se substituer complètement au sang humain. Le don du sang est donc indispensable pour sauver une vie.

Donner son sang est un acte généreux, solidaire et responsable, qui permet chaque année de soigner près d'un million de malades.

Vous avez entre 18 et 70 ans, vous pesez au moins 50 kg:

VOUS ÊTES APTE AU DON

et muni d'une pièce d'identité, **en 45 minutes** (l'inscription, l'entretien confidentiel, le prélèvement, le repos et la collation)

VOUS POUVEZ SAUVER UNE VIE.

Prochaine collecte prévue le 20 novembre 2019

La présidente de l'Amicale Pelouséenne pour le Don du Sang

Odile BOIVIN



CHORALE KRYZALYA

Assemblée Générale du mardi 18 juin 2019

Après le rapport de la présidente Fabienne LEJEUNE concernant, entre autres, les nouveaux choristes (qui portent à 30 le nombre des inscrits) et le rappel des interventions passées, Paule, la chef de chœur, a évoqué ses projets et a rappelé que la rentrée à Pelousey se fera le <u>17/09/2019 avec un nouvel horaire de 14h à 16h</u>.

Françoise, la trésorière, a présenté le budget de l'association qui a été voté à l'unanimité.

Le bureau a été reconduit dans son intégralité, à savoir:

Fabienne LEJEUNE, Paule PERROS, Françoise CUSINATO, Ghislaine COTE, Jean PERRERA et Monique CARRE

Répétition du mardi 25 juin 2019









Après une réunion bilan, l'incomparable chef de chœur Paule Perros a tenu à faire travailler les choristes pour le concert de Rioz du samedi 29 juin 2019. Et c'est par un délicieux goûter que les membres de l'association ont conclu cette dernière répétition de la saison dans la salle Saint-Martin.

Concert de Rioz du samedi 29 juin 2019



L'Harmonie Fanfare Riolaise a invité le Chœur du Lac dirigé par Paule Perros à son concert au Parc paysager le samedi 29 juin. Ce fut l'occasion pour certains membres de notre chorale de participer à cette manifestation.

Rejoignez Kryzalya! Vous serez ravis de l'ambiance on ne peut plus sympathique de cette belle association.

Michel AIROLDI



LES VIGNOTTES



Le club se met en vacances du 3 Juillet au 11 Septembre.

Notre sortie de fin Juin fut réussie, nous sommes allés dans le Haut Doubs au restaurant du Meix Lagor dans un cadre idéal au milieu des sapins, puis nous avons visité la grotte de Remonot, et pour terminer, le tuyé du Papy Gaby, une découverte pour certains.







Nous laisserons les cartes et le Scrabble pendant les deux mois d'été.

Pour ceux qui veulent se joindre à nous à la rentrée de septembre 2019, vous pouvez me contacter au 06 82 87 38 27 pour tous renseignements complémentaires.

Bonnes vacances à toutes et à tous!

Françoise MAIRE



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE



La saison de chasse 2019 se présente bien. Nous voyons des lièvres, des chevreuils et surtout des sangliers qui font des dégâts dans les champs de blé de nos agriculteurs. Nous, les chasseurs, sommes tenus de clôturer tous ces champs.







Bonnes vacances à tous!

ÉTAT CIVIL





Pour information, notre liste n'est pas exhaustive, les personnes concernées devant nous donner leur accord pour publication en respect de la législation relative à la protection des données.

LOCATION DE SALLES - PRÊT DE MATÉRIELS

Pour louer une salle ou pour emprunter gracieusement un matériel, merci de contacter le secrétariat de Mairie par téléphone ou par mail, ou de vous renseigner auprès des secrétaires aux heures d'ouverture au public (voir dernière page).

- Le matériel ne doit pas sortir du village. Il sera, évidemment, restitué propre et en bon état.
- Pensez à réserver en mairie le plus tôt possible.
- Un véhicule adapté et des volontaires assez nombreux pour le transport s'imposent.

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS







Horaires d'ouverture de la bibliothèque à la maison de la Noue

Mercredi: 14h 00 à 16h 00

Jeudi: 16h 30 à 17h 30

Sauf vacances scolaires

Samedi: 10h 00 à 11h 30

Rappelons que le prêt de livres est gratuit.

Contact: 📞 03 81 55 91 18 - biblio.pelousey@orange.fr

Horaires autorisés pour les engins à moteur (tondeuses....)

(arrêté préfectoral du 19/04/05)

Jours ouvrables: de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Samedi: de 9h à 12h et de 15h à 19h30 Dimanche et jours fériés: de 10h à 12h

Horaires d'ouverture des déchetteries

PLACEY et PIREY

Heures d'été

(du 1er mars au 31 octobre)

du lundi au vendredi: de 8h 30 à 12h 20 et de 13h 30 à 16h 50

Samedi:

de 8h 30 à 12h 20 et de 13h 30 à 17h 50

Vous pouvez déposer déchets verts, gravats, encombrants, ferraille, batteries, huiles usagées, verre...



Les déchetteries sont fermées les jours fériés. Se présenter 1/4 h avant la fermeture

PENSEZ À VOS BADGES (Formulaires de demande disponibles en Mairie)

Les contacts utiles

Urgence sécurité gaz 24h/24 et 7j/7 :

L 0 800 47 33 33



Raccordement Gaz:

De 8h à 17h du lundi au vendredi.

L 09 69 36 35 34

Pour tout autre renseignement : consultez le site internet de GRDF www.grdf.fr

MAIRIE DE PELOUSEY

19 Grande Rue 🖀 03 81 58 05 16 Fax: 03 81 60 21 41 Email: contact@pelousey.com

NUMERO D'APPEL SEULEMENT EN CAS D'URGENCE: 2 06 51 84 76 36

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi		17h à 19h
Mardi	10h à 12h	
Mercredi	10h à 12h	
Jeudi	10h à 12h	
Vendredi	10h à 12h	16h à 18h
Samedi	10h à 12h	



Fermeture exceptionnelle l'accueil les jeudis 1er et 8 août et les samedis 3 et 10 août.

Le conseil municipal

Tous les comptes-rendus de conseil municipal sont affichés sur les panneaux de la mairie et sur pelousey.com.

Santé

Urgences médicales assurées par les médecins du secteur, la nuit, le WE et jours fériés 39 66 Urgences pharmacie 32 37

Dr Pierre-Luc Mesnier, médecin généraliste: 38 grande rue

03 81 55 41 00

Mmes Sabrina Mendes et Amandine Blondey-Paul, infirmières: 15 bis grande rue

Mme Christine Ardiet, orthophoniste: 38 grande rue 🕻 03 81 55 49 79

Mme Alexia Marrot, orthophoniste: 38 grande rue 03 81 55 49 79

Mme Delphine Dall'o, ostéopathe: 38 grande rue

06 37 72 72 08

Mme Marie-Jo Gacek, conseillère conjugale, psychothérapeute, sexothérapeute: 38 grande rue 606 84 39 20 74

Bien Etre

Mme Kathy Chauvin, thérapeute psycho-corporel- énergétique / Kinésiologue / Somatorelaxologue / Consultante en développement personnel et gestion du stress : 6 grande rue 06 17 79 89 99

Mme Aurélie Deloron, Hypnothérapeute Praticienne PNL Thérapies Brèves: 12 rue du verger fleuri 🕻 06 33 91 97 11

Mme Claudine Bas, praticienne massages du monde: californien, ayurvédique, balinais, suédois « la Villanelle » 10, La plantière **07** 66 89 74 19



Assistantes maternelles agréées

La liste des assistantes maternelles agréées ainsi que les coordonnées du Relais Familles Assistants Maternels sont disponibles en Mairie.

Contact local pour l'Est Républicain



Jean-Marie GUIERDET

06 88 06 18 46

jmguierdet@orange.fr

Demande d'articles gratuits en cas de naissances, mariages ou de décès.

Responsable de la publication: Catherine BARTHELET

Réalisation du bulletin: Michel AIROLDI mi.air@sfr.fr

Crédits photos: Michel AIROLDI et les présidents des associations

Les coquelicots de Pelousey

